



**LAGAUCHE**



Parti Socialiste  
du Valais Romand

**CENTRE GAUCHE**  **PCS**  
*Valais romand*



**«NON au décret concernant  
la première phase de  
l'examen des tâches et des  
structures de l'Etat - ETS1»**

Votation populaire du 30 novembre 2014

## Jean-Pascal Fournier – Les Verts valaisans

### **NON A ETS1, PREMIERE TRANCHE D'ECONOMIES D'UN TRAIN DE MESURES A 400 MILLIONS QUI VONT FAIRE TRES MAL**

La seule et vraie question qui est posée le 30 novembre par rapport au train d'économies d'ETS1, c'est : quelle société voulons-nous et quelle qualité/quantité de prestations voulons-nous ?

Parfois, il faut rappeler des choses simples bien connectées à la vie réelle de tout un chacun. Les impôts servent à payer des prestations que tout le monde utilise. C'est comme quand l'on commande des travaux de rénovation de sa maison ou qu'on va chez son carrossier ; à un moment donné, il y a une facture qui arrive dans la boîte aux lettres.

Pour les enfants qui vont à l'école, pour les malades qui utilisent les hôpitaux, pour les conducteurs qui utilisent les routes, pour les propriétaires de biens qui veulent la sécurité de leur propriété inscrite dans un registre foncier, pour les consommateurs de culture dans des festivals subventionnés ou encore pour les bénéficiaires de conseils dans les ORP...il y a une facture à payer. Elle se nomme l'impôt depuis l'invention de l'Etat. En Valais, le volume des impôts a objectivement baissé de 240 mios en 10 ans.

Les prestations du Valais n'ont pas augmenté de façon réelle si on compare des pommes avec des pommes. Ou très peu. Elles ont par contre objectivement augmenté parce qu'elles ont été rejointes par le report de tâches très dynamiques (comme dans la santé ou le social) confiées par la Confédération aux cantons. Elles ont changé parce que leur volume a dû suivre la hausse de la population de près de 20% sur 10 ans. Or, si on essaie de résoudre une équation qui paraît simple : hausse du volume des prestations x baisse des rentrées fiscales, il est certain que le résultat est la baisse de la qualité des prestations ou le pur et simple abandon de certaines d'entre-elles.

Le monde politique valaisan n'a pas anticipé ce phénomène et est aujourd'hui incapable de donner une réponse à l'équation ci-dessus. Enfin, si. La seule réponse est une pagaille de décrets, de coupes en tout genre, de motions et postulats les plus mesquins les uns que les autres pour s'attaquer à la seule proie facile et captive que sont les employés d'Etat. Evidemment trop payés, évidemment tous à rien faire, évidemment tous privilégiés.

Si on analyse plus loin encore la raison de deux déficits réels ou annoncés (83 mios pour le Compte 2013 et 100 mios pour le Compte 2014), il y a un cadre constitutionnel de gestion des finances publiques très, trop rigide qui sévit en Valais. Il s'appelle le double frein aux dépenses et à l'investissement. En période de croissance économique, c'est très facile de le faire fonctionner. On pose les limites d'équilibre des budgets, mais comme il y a assez d'argent, on peut même faire des cadeaux...dont la périodicité est souvent celle de 4 ans. La responsabilité du politique est de voir loin et prévoir pour aujourd'hui et demain. En période faste, il faut faire des réserves. Ce qui n'a pas été fait. On a même creusé les recettes en faisant 240 mios de baisses fiscales.

En période de ralentissement économique, le double frein à la valaisanne fonctionne comme un couperet ou une hache. Il faut impérativement compenser les pertes d'un exercice comptable dans le budget suivant. Sans priorisation, sans coussin d'amortissement, sans bienveillance pour la population. La situation du Budget 2015 est bien celle-ci. Les coupes par décrets successifs quand les modifications de loi sont impératives, les coupes budgétaires quand c'est le seul politique qui peut décider et on y va. Pourvu que les chiffres soient noirs. Après nous, le déluge. Les comptables sont contents.

S'il a existé ETS1, c'est qu'il y aura ETS2. Une vaste analyse des tâches et des structures de l'Etat. On coupera encore et encore. On abandonnera des tâches dans la santé, dans l'école, dans les subventions, etc. On baissera les standards de qualité. Ou on supprimera la qualité tout court. A part cela, tant que l'analyse d'ETS2 ne sera pas faite par BakBasel, les déficits des comptes 2015-2016 s'ajouteront à ceux 2013 et 2014. La facture= 400 millions d'économies à faire.

Dire NON à ETS1, c'est arrêter un train qui démarre mal. Arrêter un train qui s'emballe. Arrêter un train piloté sans anticipation par des fundamentalistes des chiffres ou des comptables mal éclairés.

## Jean-Marie Meilland - La Gauche valaisanne alternative

### **ENSEIGNEMENT: ON NE PEUT PAS FAIRE LA MÊME CHOSE AVEC MOINS**

La Gauche est choquée d'entendre des responsables de l'école valaisanne et des politiciens dire que les mesures d'économies décidées en mars dernier n'auront pas de répercussion sur la qualité de l'école valaisanne. On ne peut diminuer le nombre de postes et réduire les sommes destinées aux tâches d'appui et d'encadrement sans des conséquences négatives pour les élèves de notre canton.

Diminuer le nombre de postes comme on l'a fait à la rentrée 2014, et prévoir encore de le diminuer en 2015, c'est aller au-devant de difficultés, d'autant plus que le nombre d'élèves augmente. Moins d'enseignant-e-s, cela veut dire des classes en moins, cela veut dire une augmentation du nombre d'élèves par classe. Il y a déjà des classes de 23 à 26 élèves. Plus d'élèves par classe cela veut dire moins de temps à consacrer aux élèves en difficulté, qui seront les premières victimes de ces changements. S'il est plus difficile de gérer la classe cela signifie aussi des inconvénients pour l'ensemble des élèves, qui seront confrontés à une moins bonne ambiance de travail.

Et cela sera d'autant plus grave qu'en même temps sont réduites les décharges, dispenses d'enseignement accordées actuellement pour des tâches qui ne relèvent pas directement de l'enseignement: cours d'appui aux élèves en difficulté, organisation d'activités culturelles et sportives, médiation, titulariat. Si quand augmente le nombre d'élèves par classe, on diminue l'appui aux élèves en difficulté, ils sont doublement défavorisés: non seulement l'enseignant a moins de temps à leur consacrer durant les cours, mais en plus ils sont privés en dehors des cours de l'appui dont ils ont besoin pour progresser. Pour les élèves en difficulté venant de milieux plus favorisés, l'appui pourra venir des parents ou de cours privés. Mais s'ils viennent de familles défavorisées et/ou étrangères, on ne sait qui pourra leur donner cet appui en dehors de l'école. Or l'école est un des principaux moyens d'intégration dans la société et il est juste que toutes et tous puissent en bénéficier.

Les activités culturelles et sportives ne sont pas non plus un luxe dont on pourrait se passer sans dommage. L'école est souvent un des principaux moments de la vie où il est possible d'avoir accès à la culture (expositions, théâtre, certaines formes de musique). Ces activités hors enseignement sont une des raisons de la qualité reconnue de l'école valaisanne.

Quant à la médiation, elle aide les élèves qui ont des difficultés personnelles les empêchant de vivre une scolarité normale. Et le titulariat permet un suivi global des élèves par un maître de classe qui fait le lien entre l'élève et tous les professeurs et est en contact avec les parents. Comment considérer ces deux tâches comme secondaires ? Il existe des menaces sur leur existence et en tout cas au collège, le titulariat n'est déjà plus rétribué qu'à moitié.

Tous les degrés sont concernés par ces économies. Mais deux sont sans doute cruciaux. L'école enfantine et le cycle d'orientation. Si l'on supprime des postes dans l'école enfantine, cela dégrade la mise en place des bases et risque de fragiliser par la suite l'école primaire et le reste de la scolarité. Si l'on supprime des postes au cycle d'orientation, on prive les élèves de soutien dans une période complexe de leur vie où ils ont besoin d'être accompagnés.

Je veux conclure en citant le cas de l'école de Chippis où l'on a supprimé cette année les cours de soutien langagier (en français) pour les élèves de l'école enfantine, cours qui étaient très utiles dans une commune où résident un grand nombre d'enfants allophones, et qui leur facilitaient par la suite les apprentissages à l'école primaire.

La Gauche dit clairement non à ces mesures et soutient le référendum de la FMEP. Des mesures encore plus dures sont annoncées pour l'avenir. Le but du référendum est donc de porter un coup d'arrêt au

processus. Il faut que les citoyen-ne-s fassent clairement comprendre aux politiciens que ces économies ne sont pas ce qu'ils-elles souhaitent. Il faut que les citoyen-ne-s fassent clairement savoir aux politiciens que leur principal souci n'est pas qu'il n'y ait pas d'augmentation d'impôt, mais qu'il y ait en Valais des services publics efficaces, et notamment une école de qualité pour leurs enfants, une école dont notre canton a les moyens.

## Gaël Bourgeois – Parti socialiste du Valais romand

### POLITIQUE BUDGÉTAIRE DU CANTON DU VALAIS

Depuis maintenant une quinzaine d'année, le canton du Valais a procédé à 10 baisses fiscales consécutives, contre l'avis des différents partis de gauche. Ces baisses et cadeaux fiscaux ont engendré, selon les chiffres fournis par l'Etat du Valais, des pertes abyssales de 250 millions de francs, chaque année !

Comme à l'accoutumée, les cadeaux fiscaux n'avantagent pas ceux qui en paient peu, voire pas du tout au vu de leur situation financière. Ces cadeaux favorisent les ménages déjà favorisés et non la classe moyenne ou populaire. Pour preuve, demandez à vos connaissances s'ils ont le sentiment d'avoir vu leur facture baisser au cours de ces 15 dernières années.

Ces baisses n'ont pas eu d'incidence sur les finances cantonales, lorsque les vaches étaient grasses. Mais dès lors que le ralentissement économique s'est fait ressentir, la situation est devenue intenable.

Un rééquilibrage du budget s'avère maintenant nécessaire. Alors que le Conseil d'Etat avait proposé un décret ETS1 équilibré entre les recettes supplémentaires et les coupes de prestations, le Grand Conseil a choisi de privilégier les coupes, en ne maintenant que le strict minimum en matière de recettes nouvelles. Ce déséquilibre a conduit au référendum qui sera soumis au peuple le 30 novembre prochain.

Aujourd'hui, c'est donc à la population des classes populaires et de la classe moyenne de payer les pots cassés de la politique budgétaire calamiteuse de la droite de ce canton. Par ailleurs, le Grand Conseil est incapable de tirer les leçons de ses erreurs passées, en acceptant notamment un nouveau cadeau fiscal pour les entreprises qui capitalisent (11 millions de pertes pour le canton, 18 pour les communes) !

Résumons donc le schéma de la logique et des conséquences budgétaires :

1. Baisses fiscales en période de vaches grasses :
  - a. Les plus aisés en ressentent les effets
  - b. Les moins aisés ne voient pas la différence
  
2. Coupes budgétaires en période de vaches maigres :
  - a. Formation
  - b. Allocation de formation (bourses)
  - c. Subventions d'assurance-maladie
  - d. Aide sociale

**Au final, ce sont donc les personnes qui en ont le plus besoin, et qui n'ont en rien senti les effets des baisses consenties, qui paient les pots cassés de cette politique budgétaire.**

## Célestin Tamarcaz – Centre Gauche

### RAPPEL DU CONTEXTE

L'Etat du Valais a créé dans les années 1990 deux fonds en lien avec la production d'énergie d'origine hydroélectrique :

#### *Fonds pour le rachat des aménagements hydroélectriques*

Selon l'art. 70 al. 1 de la Loi 721.8 sur l'utilisation des forces hydrauliques, l'Etat crée un fonds pour le rachat des aménagements hydroélectriques. Ce fonds est alimenté par 10% de toutes les redevances et de l'impôt spécial sur les forces hydrauliques perçus par l'Etat. Selon la loi, ce fonds est affecté, "en application du droit de retour, au rachat d'aménagements hydroélectriques ou à l'acquisition de droits de participation dans des sociétés exploitant de tels aménagements. Il peut aussi être affecté à la réalisation des buts imposés aux Forces Motrices Valaisannes SA (FMV) par l'article 2 de la loi sur les Forces Motrices Valaisannes sous forme de contributions financières, de contributions à fonds perdu, de prêts sans intérêts ou de prêts à d'autres conditions favorables."

#### *Fonds de préfinancement des FMV*

Selon l'art. 71 al. 2 de cette même loi, l'Etat crée un fonds de préfinancement des FMV. Ce fonds, alimenté chaque année, provient d'un prélèvement de 15% de l'impôt spécial brut revenant au Canton. Il sert à augmenter le capital social des FMV. Ce fonds est à disposition du Canton et des communes qui pourront l'utiliser proportionnellement à leurs droits dans la société organisée selon la Loi sur l'utilisation des aménagements hydroélectriques.

### Dangers courus avec ETS1

Chacun de ces fonds est donc alimenté par des revenus liés à l'hydroélectricité. Ils constituent une forme d'assurance pour le futur. Dans la précipitation de l'examen des tâches et structures ETS1, l'alimentation de ces fonds sera supprimée. Malgré une forme d'économie de l'ordre de 20 millions de francs, cette stratégie est aberrante sur le moyen terme. Les FMV vont faire face à de grands défis ces prochaines années, notamment avec les modifications sur le marché de l'électricité (taxes sur le CO2 trop basses, concurrence avec l'importante production d'énergies renouvelables – notamment l'éolien allemand, etc.). Ce n'est pas le moment de restreindre les moyens de financement des FMV qui, rappelons-le, appartiennent également aux communes.

L'horizon du rachat des aménagements hydroélectriques se rapproche sérieusement. Or comment se prépare l'Etat du Valais pour faire face à cette échéance ? En stoppant l'alimentation du fonds de rachat... C'est une stratégie précisément inverse qui serait rationnelle. Les communes sont directement touchées, et particulièrement les communes concédantes qui seront mises dans une situation quelque peu critique. Là où le principe est aussi gênant, c'est que ce sont les caisses communales qui paieront pour renflouer celles du Canton. Une fois de plus, des mesures cantonales privent les communes de ce qui leur est dû.

### Conclusions

La politique ETS1 adoptée par le Grand Conseil est assez réductrice. Par le passé, nous avons mal géré les entrées et maintenant nous scions la branche sur laquelle nous sommes assis.

Or la question de l'énergie n'a pratiquement jamais été évoquée dans les argumentaires en faveur du referendum. Les stratégies au sujet des renouvellements de concessions ne sont pas encore clairement définies, mais il est grave de se priver de ces montants. Il s'agit du futur du Valais et les risques sont réels d'hypothéquer les moyens de le maîtriser. L'enjeu de cette votation est le suivant : sommes-nous prêts à céder les moyens de contrôler le futur énergétique du canton à Zurich ou Lausanne ? La réponse est évidente. Les biens publics valaisans méritent des réflexions et des décisions politiques par les Valaisans, aujourd'hui comme demain.

**CONTACTS :**

Jean-Pascal Fournier [jpafou@bluewin.ch](mailto:jpafou@bluewin.ch)

Gaël Bourgeois [gaelbourgeois@hotmail.com](mailto:gaelbourgeois@hotmail.com)

Jean-Marie Meilland [jmmeilland@omedia.ch](mailto:jmmeilland@omedia.ch)

Célestin Tamarcaz [celestintamarcaz@gmail.com](mailto:celestintamarcaz@gmail.com)